



Mise à jour du 18 mars 2021

Programme consolidé de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique (réunion du Comité d'experts et segment ministériel) et des manifestations parallèles

MERCREDI 17 MARS 2021

Réunion du Comité d'experts

11 heures – 11 h 30	Ouverture de la réunion (point 1 de l'ordre du jour)
11 h 30 – 11 h 45	Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail (point 2 de l'ordre du jour)
11 h 45 – 13 heures	Première séance : Aperçu de l'évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique dans le contexte de la pandémie de COVID-19 (point 3 de l'ordre du jour)
13 heures – 13 h 15	Pause
13 h 15 – 14 heures	Deuxième séance : Évaluation des progrès de l'intégration régionale en Afrique dans le contexte de la pandémie de COVID-19 (point 4 de l'ordre du jour)
14 heures – 15 heures	Déjeuner
15 heures – 18 heures	Troisième séance : Présentation du thème de la cinquante-troisième session de la Commission (point 5 de l'ordre du jour)

JEUDI 18 MARS 2021

Réunion du Comité d'experts

11 heures – 12 h 30	Quatrième séance : Questions statutaires (point 6 de l'ordre du jour)
12 h 15 – 12 h 45	Pause
12 h 45 – 14 h 15	Cinquième séance : Questions statutaires (point 6 de l'ordre du jour) (suite)
14 h 15 – 15 h 15	Déjeuner
15 h 15 – 17 h 15	Sixième séance : Questions statutaires (point 6 de l'ordre du jour) (suite)
17 h 15 – 17 h 30	Pause
17 h 30 – 19 h 30	Septième séance : Questions statutaires (point 6 de l'ordre du jour) (suite)



Programme consolidé de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique (réunion du Comité d'experts et segment ministériel) et des manifestations parallèles

VENDREDI 19 MARS 2021

Réunion du Comité d'experts

11 heures – 13 heures	Huitième séance : Questions statutaires (point 6 de l'ordre du jour) (suite)
13 heures – 13 h 15	Pause santé
13 h 15 – 13 h 45	Date, lieu et thème de la cinquante-quatrième session de la Commission (point 7 de l'ordre du jour)
13 h 45 – 14 h 15	Questions diverses (point 8 de l'ordre du jour)
14 h 15 – 15 heures	Déjeuner
15 heures – 16 heures	Rédaction du rapport de la réunion du Comité d'experts
16 heures – 18 heures	Neuvième séance : Examen et adoption du rapport du Comité d'experts, et examen des recommandations et des projets de résolution (point 9 de l'ordre du jour)
18 h 15 – 18 h 45	Clôture de la réunion (point 10 de l'ordre du jour)

SAMEDI 20 MARS 2021

Manifestations parallèles

10 heures – 11 h 30	<p>Manifestation parallèle 1 : Numériser la réponse aux migrations afin de tirer parti du développement économique et du dividende démographique de l'Afrique à l'ère du COVID-19</p> <p>L'émergence de la pandémie de COVID-19 en 2020 a eu une incidence sans précédent sur la mobilité et a mis en évidence le préjudice potentiel de la crise sur le développement économique de l'Afrique et les stratégies d'atténuation nécessaires pour ne pas bloquer les trajectoires d'industrialisation du continent. Ces dernières comprennent notamment le rôle essentiel des infrastructures frontalières, des commerçants transfrontaliers et des travailleurs migrants essentiels dans la réponse à la pandémie. Cette manifestation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettra en évidence les domaines thématiques clefs en matière de migration qui joueront un rôle dans le développement économique du continent, en particulier pour les jeunes, notamment l'identité juridique, les infrastructures frontalières et le commerce, la migration de la main-d'œuvre (en mettant l'accent sur le développement et la reconnaissance des compétences), les partenariats pour la mobilité des compétences, les transferts de fonds, l'environnement et les changements climatiques, ainsi que les données et les statistiques sur les migrations ; • Explorera l'évolution croissante des initiatives de réponse numérique aux migrations pour promouvoir l'évolution de la dynamique et l'opérationnalisation des opérations à l'ère post-COVID-19, en notant la composante migrations et développement, les mégadonnées, les systèmes intégrés de gestion des frontières et les applications existantes qui ont facilité l'accès des migrants aux services et aux informations sur les services qui concernent particulièrement les migrants vulnérables, la santé des migrants et les transferts financiers, entre autres ; • Examinera l'interaction entre les migrations et la diversification de l'économie numérique en Afrique ; • Proposera des approches politiques en faveur d'une industrialisation et de la diversification économique durables à adopter dans le contexte des migrations.
---------------------	---



Programme consolidé de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique (réunion du Comité d'experts et segment ministériel) et des manifestations parallèles

11 heures – 12 h 30	<p>Manifestation parallèle 2 : Lancement du rapport sur les conséquences du COVID-19 sur le commerce électronique en Afrique</p> <p>Cette manifestation aidera à mieux comprendre comment le COVID-19 a changé la situation du commerce électronique en Afrique, avec des comparaisons et des leçons en matière de politiques et d'affaires tirées de chaque commission régionale de l'ONU, conformément aux rapports régionaux équivalents de ces régions sur le même sujet. Les participants auront l'occasion d'examiner comment le COVID-19 a accéléré la numérisation en Afrique et les options politiques visant à assurer une croissance favorable du commerce électronique dans la reprise après la pandémie, en s'appuyant sur cette recherche récente.</p>
11 h 30 – 12 h 30	<p>Manifestation parallèle 3 : Mettre la quatrième révolution industrielle au service de l'Afrique</p> <p>La pandémie de COVID-19 a touché presque tous les pays du monde et a porté atteinte à l'environnement, à la société et à l'économie. Cependant, la pandémie en cours représente également une occasion d'accélérer les solutions collaboratives aux problèmes de développement international, principalement grâce aux technologies de pointe et à la numérisation. La manifestation parallèle sera dirigée par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et portera sur le rôle de la numérisation dans la promotion d'une industrialisation durable en Afrique. Elle consistera en un discours d'ouverture du Directeur général de l'ONUDI, Bernardo Calzadilla-Sarmiento, qui modérera également la table ronde de haut niveau. La table ronde réunira des décideurs, des représentants du secteur privé et des chercheurs de la région qui examineront les initiatives et les différentes approches en matière d'adoption des technologies numériques en Afrique et identifieront les éléments essentiels pour développer et exploiter la Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique (2020-2030) afin de faire progresser la quatrième révolution industrielle dans la région dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).</p>
12 heures – 13 h 30	<p>Manifestation parallèle 4 : L'agrobusiness numérique en faveur de l'industrialisation durable : Le rôle de la planification économique et du renforcement des capacités pour une reprise économique résiliente</p> <p>L'industrialisation et la diversification durables en Afrique ont été une question transversale dans les débats sur le développement, en particulier dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine. Une industrialisation durable et verte aura un impact positif sur l'atténuation des effets des changements climatiques, tout en contribuant à la création d'emplois qui font progresser l'intégration régionale. Ces trois éléments, associés au développement du secteur primaire en tant qu'activité agroalimentaire, constitueront un tournant crucial dans la planification économique, l'industrialisation durable et le renforcement des capacités pour des économies résilientes dans un scénario post-COVID-19. La manifestation servira de plateforme pour discuter de la planification, de la stratégie et des meilleures pratiques en matière de services agricoles, d'inclusion numérique et d'industrialisation durable. Elle sera également l'occasion d'examiner le rôle de l'agrobusiness électronique pour la construction d'un avenir meilleur dans un monde touché par le COVID-19 ainsi que pour l'après-COVID-19.</p>



Programme consolidé de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique (réunion du Comité d'experts et segment ministériel) et des manifestations parallèles

14 heures – 15 h 30	<p>Manifestation parallèle 5 : Partenariats public-privé en faveur du développement numérique de l'industrie et du commerce en Afrique australe</p> <p>Le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique australe, en collaboration avec le Conseil des affaires de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'ONUDI, organisera une manifestation parallèle sur le thème « Partenariats public-privé en faveur du développement numérique de l'industrie et du commerce en Afrique australe ». La manifestation parallèle vise à générer un dialogue constructif faisant intervenir le secteur public (gouvernements) et le secteur privé (entrepreneurs, investisseurs et organisations non gouvernementales), afin d'analyser comment la numérisation peut aider le commerce, la transformation industrielle et l'avancement de l'objectif de développement durable 9 au sein de la SADC. Elle servira de suivi à un forum de sensibilisation à l'intention du secteur privé qui s'est tenu le 6 novembre 2020, organisé par le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique australe, en collaboration avec le Conseil des affaires de la SADC. Elle permettra de poursuivre le dialogue entamé lors du forum sur les stratégies de reprise post-COVID-19 en Afrique australe.</p>
16 heures – 17 h 30	<p>Manifestation parallèle 6 : Échange d'expériences sur la promotion du bon fonctionnement des corridors pour l'industrialisation et la diversification durables dans le contexte du COVID-19</p> <p>La manifestation parallèle permettra de partager des expériences sur la façon de promouvoir le bon fonctionnement des corridors pendant la pandémie de COVID-19, en tirant parti de la ZLECAf. Cette manifestation complète de haut niveau vise également à accroître la sensibilisation et suscitera des discussions plus approfondies sur la manière de développer davantage les corridors afin de stimuler l'industrialisation et la diversification en vue d'un accroissement du commerce et de la croissance économique. Les objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 ne peuvent pas être réalisés si les pays les plus vulnérables, tels que les pays en développement sans littoral, sont laissés pour compte. Par conséquent, la promotion des corridors en faveur de l'industrialisation et de la diversification durables est cruciale pour soutenir la transformation économique structurelle des pays en développement sans littoral.</p>
17 heures – 18 h 30	<p>Manifestation parallèle 7 : Faire avancer le programme d'industrialisation de l'Afrique en investissant dans les innovations numériques des jeunes après le COVID-19</p> <p>Cette manifestation parallèle étudiera les défis et les moyens par lesquels la numérisation redéfinit l'industrie et ouvre de nouvelles perspectives dans divers secteurs, tels que l'agriculture, les services et les énergies propres, qui ont la capacité de stimuler l'industrialisation et la diversification, tout en s'adaptant à la résilience climatique. De plus, les conversations lors de la manifestation examineront comment ces possibilités ont été modelées par la pandémie de COVID-19, tout en soulignant l'importance de la durabilité. La manifestation parallèle explorera plus avant l'inclusion des jeunes dans le discours sur la quatrième révolution industrielle (étant donné que plus de 167 millions d'utilisateurs d'Internet, d'innovateurs et de développeurs en Afrique sont des jeunes) de manière à cultiver la volonté des jeunes d'utiliser activement les outils numériques comme solutions pour relever les défis auxquels leurs communautés, pays ou régions sont confrontés, compte tenu de l'incidence du COVID-19 sur l'économie en Afrique. Elle créera ainsi une plateforme où les jeunes pourront proposer des stratégies innovantes qui englobent la numérisation afin de promouvoir l'industrialisation rapide et durable du continent africain.</p>

DIMANCHE 21 MARS 2021

Manifestations parallèles

12 heures – 13 h 30 **Manifestation parallèle 8 : Reconstruire en mieux en écologisant la Zone de libre-échange continentale**

Un large consensus se dégage autour de l'opportunité de « reconstruire en mieux » après la crise du COVID-19 en créant des sociétés plus durables, résilientes et inclusives. Mais dans le contexte plus large des changements climatiques, qu'est-ce que cela signifie pour l'Afrique, qui ne produit que 2 à 3 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone provenant de l'énergie et des processus industriels? Pour construire en mieux, l'Afrique peut tirer un avantage stratégique de l'historique Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) afin de faire progresser le programme de transition écologique. L'objectif de la manifestation est de discuter de la manière dont le commerce et la ZLECAf peuvent servir à faire avancer la transition verte de l'Afrique. Pour atteindre cet objectif, elle visera à répondre aux questions suivantes :

- Quel rôle le commerce peut-il jouer pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter en Afrique?
- Quelles mesures les décideurs et les entreprises africains doivent-ils prendre pour que les pays africains tirent parti de la ZLECAf et faire avancer le programme écologique?
- Comment la ZLECAf peut-elle aider à mettre au point une position africaine commune sur le commerce et les changements climatiques afin d'aider à garantir les intérêts commerciaux et climatiques du continent dans d'autres forums, y compris au niveau multilatéral?
- Comment les technologies vertes peuvent-elles soutenir le commerce intra-africain et la durabilité environnementale?

14 heures – 15 h 30 **Manifestation parallèle 9 : Libérer le potentiel de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes à l'ère numérique**

La manifestation parallèle sera l'occasion pour les décideurs politiques, les entrepreneurs du numérique et d'autres parties prenantes de s'engager avec les femmes chefs d'entreprise et les jeunes entrepreneurs pour discuter de la manière dont la technologie et la numérisation peuvent être utilisées pour stimuler et soutenir l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes en Afrique, en prenant note de l'inégalité en matière de santé qui a été à la fois révélée et accentuée par la pandémie de COVID-19. En particulier, la manifestation parallèle :

- Aidera à mieux comprendre, sur la base des faits, les défis auxquels sont confrontés les femmes et les jeunes entrepreneurs en Afrique, et la manière dont ils peuvent bénéficier de la numérisation croissante, notamment des technologies de la santé ;
- Présentera des bonnes pratiques ainsi que le potentiel et la valeur des femmes et des jeunes à l'ère numérique, et mettra en évidence les défis rencontrés dans l'entrepreneuriat productif après le COVID-19 ;
- Dégagera un consensus sur les prochaines étapes nécessaires au lancement d'une coalition internationale multipartite visant à soutenir l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes en Afrique.



Programme consolidé de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique (réunion du Comité d'experts et segment ministériel) et des manifestations parallèles

14 heures – 16 heures	<p>Manifestation parallèle 10 : Initiative « Les jeunes Africaines savent coder »</p> <p>L'initiative « Les jeunes Africaines savent coder », un partenariat entre ONU-Femmes, la Commission de l'Union africaine et l'Union internationale des télécommunications, a pour objectif de former et d'autonomiser un minimum de 2 000 jeunes filles et jeunes femmes âgées de 17 à 20 ans à travers l'Afrique pour qu'elles deviennent des programmeuses, créatrices et conceptrices informatiques, les mettant ainsi sur la voie d'études et de carrières dans le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC). Cette initiative comprend des camps de codage, l'intégration des TIC et l'incorporation du codage et des questions de genre dans les programmes scolaires nationaux. Elle encourage également la mise en œuvre de campagnes médiatiques nationales impliquant des modèles (tels que des femmes dans le domaine des TIC et des enseignantes dans les écoles) et utilise une plateforme en ligne pour améliorer la mise en réseau des filles, des formateurs et des mentors. La manifestation parallèle devrait rassembler un certain nombre de jeunes filles codeuses et d'autres acteurs clés, avec les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Fournir une plateforme aux jeunes filles codeuses pour qu'elles partagent leurs initiatives innovantes et les réussites dans le cadre du COVID-19 ;• Promouvoir le rôle des jeunes femmes dans l'innovation et le développement croissants de l'Afrique, conformément au thème de la Conférence des ministres de 2021 ;• Obtenir l'engagement des parties prenantes concernées, y compris les États membres de l'Union africaine, le système des Nations Unies, les partenaires de développement et le secteur privé, pour soutenir l'initiative « Les jeunes Africaines savent coder ».
16 heures – 17 h 30	<p>Manifestations parallèle 11 : L'industrialisation à l'ère numérique : Conclusions et enseignements principaux du Rapport sur le développement industriel 2020</p> <p>La manifestation parallèle sera dirigée par l'ONUDI et présentera les aspects clés de l'industrialisation à l'ère numérique, sur la base du Rapport sur le développement industriel 2020, et fournira une occasion de discuter et d'élaborer sur les défis et les possibilités que la pandémie de COVID-19 présente aux pays africains pour l'adoption de technologies numériques avancées et leur future trajectoire d'industrialisation.</p>
17 heures – 18 h 30	<p>Manifestation parallèle 12 : Investisseurs institutionnels et investissement vert dans le contexte du COVID-19</p> <p>La CEA, conjointement avec le Forum des dirigeants des fonds souverains et des fonds de pension africains d'Africa Investor, réunira les ministres africains des finances et les principaux investisseurs institutionnels d'Afrique et du monde entier pour discuter des possibilités de partenariat en matière d'investissement et proposer les meilleures pratiques pour soutenir les investissements verts sur le continent qui accéléreront l'industrialisation durable, la mise en œuvre de la ZLECAf et, surtout, conduiront à une reprise plus forte et à des économies et sociétés africaines plus résilientes. Cet événement sera le premier d'une série de dialogues ouverts et stratégiques visant à créer des synergies plus fortes entre les décideurs africains et les investisseurs institutionnels sur les initiatives continentales visant à accroître les investissements « verts » sur le continent, à renforcer l'attrait de l'Afrique pour les investisseurs institutionnels mondiaux et nationaux, et à favoriser les marchés publics et privés pour les projets d'investissement verts intra-africains.</p>

LUNDI 22 MARS 2021

Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique

11 heures – 12 heures	Ouverture de la réunion (point 1 de l'ordre du jour) <ul style="list-style-type: none">• Allocution du représentant du pays hôte• Allocutions des invités spéciaux
12 heures – 12 h 15	Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail (point 2 de l'ordre du jour)
12 h 15 – 13 h 45	Débat d'orientation ministériel de haut niveau sur le thème de la cinquante-troisième session de la Commission L'industrialisation et la diversification durables de l'Afrique dans le contexte du COVID-19
13 h 45 – 14 h 45	Déjeuner Conférence Adebayo Adedeji 2021 : Vers une approche de la Zone de libre-échange continentale africaine axée sur le développement
14 h 45 – 17 h 30	Tables rondes de haut niveau (point 4 de l'ordre du jour) <ul style="list-style-type: none">• Table ronde 1 : Le grand débat : Le système multilatéral était-il préparé pour la crise du COVID-19 et le secteur privé en a-t-il fait assez ?• Table ronde 2 : Gestion de la dette et des liquidités
16 h 15 – 16 h 30	Pause santé
18 heures – 18 h 15	Clôture

MARDI 23 MARS 2021

Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique

11 heures – 12 h 30	Tables rondes de haut niveau (point 4 de l'ordre du jour) (suite) <ul style="list-style-type: none">• Table ronde 3 : L'Afrique est-elle prête à financer ses propres vaccins ?
12 h 30 – 12 h 45	Pause santé
12 h 45–14 h 45	Examen des recommandations et adoption des résolutions (point 5 de l'ordre du jour)
14 h 45 – 15 h 45	Déjeuner
15 h 45 – 16 h 45	Examen et adoption du projet de déclaration ministérielle (point 6 de l'ordre du jour)
16 h 45 – 17 h 30	Questions diverses (point 7 de l'ordre du jour)
17 h 30 – 17 h 45	Clôture de la réunion (point 8 de l'ordre du jour)